

Municipalité Sainte-Hélène de Mancebourg

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Sainte-Hélène de Mancebourg :

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2022

Est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale de la susdite Municipalité de Sainte-Hélène de Mancebourg, que conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., seront déposés devant le conseil municipal lors de l'assemblée ordinaire du 7 mars 2023, qui se tiendra à 19h00. La séance se tiendra à la salle municipale (sous-sol de l'église) située au #447, 2^e-et-3^e Rang, à Sainte-Hélène de Mancebourg.

Donné à Sainte-Hélène de Mancebourg, ce quinzième jour du mois de février 2023.

Sylvie Boutin Bergeron
Greffière-trésorière et D.G.
Pour la Municipalité.